

Jeudi 19 novembre 2026

Château de la Roche à Ollon (VD) *

18h30 : Assemblée générale de l'association Chablair

19h30 : Conférence donnée par :

M^me^ Marianne Gfeller

Cheffe de la section Rhône 3 pour le canton de Vaud, Ingénieure en environnement EPFL

Projet de 3^ème^ correction du Rhône

Mesure prioritaire du Chablais : Focus sur la gestion des sites pollués et l'impact des travaux sur la nappe

Dans le Chablais, quel est impact du projet « Rhône 3 » sur les nombreux sites pollués situés à proximité du Rhône ? Quelles mesures a-t-on planifiées pour s'assurer que le projet Rhône 3 ne va pas être la cause d'une propagation de pollution dans le Rhône, les nappes phréatiques et les sols ?

Après une présentation générale des mesures prévues dans le Chablais valaisan et vaudois, Mme Gfeller se focalisera sur les mesures prévues pour assainir les sites pollués situés dans l'emprise immédiate des travaux. L'écoulement des eaux souterraines pouvant également exercer une influence sur les eaux du Rhône, l'exposé abordera ensuite les mesures et la surveillance prévues pour gérer les risques de pollution provenant de sites situés en dehors de l'emprise rhodanienne.

Apéro à l'issue de la conférence – Entrée libre

* Situé à 5 minutes à pied de la gare AOMC ou du parking de l'entrée du village, sous le poste de police.

Chablair